

Une baisse des captures à la ligne en 2011 mais en progression en 2012

Les estimations de captures de saumon sont présentées dans le tableau 1 par bassin et par âge de mer. 1HM signifie un hiver marin soit un castillon et PHM signifie plusieurs hivers marins soit un saumon de printemps. Ces estimations représentent les captures à la ligne en zone fluviale ainsi que les captures estuariennes et marines aux engins dans l'Adour lorsqu'elles ont pu être estimées (tableau 1). La moyenne décennale (moy/10 ans) figure en dernière colonne.

Les captures totales sont de 3137 saumons pour un poids évalué à 10,7 tonnes en 2011 et 2635 saumons pour 9,5 tonnes en 2012.

Les captures à la ligne de 2011 sont estimées à **1517 saumons** pour un poids de 4,7 tonnes. En 2012, elles sont évaluées à **1674 saumons** pour un poids de 5,2 tonnes. Ces deux saisons de pêche, les captures estimées à la ligne demeurent en-dessous de la moyenne observée ces dix dernières années (figure 1). Les captures à la ligne diminuent de -11,5% en 2011 par rapport à la saison précédente, mais loin des chiffres de 2009, année la plus mauvaise historiquement avec seulement 1131 captures estimées. La saison 2012 marque une amélioration sensible avec +8,2% de captures par rapport à 2011.

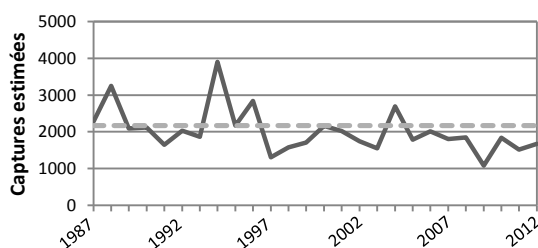


Figure 1 : Evolution des effectifs estimés de captures à la ligne de 1987 à 2012 (moyenne décennale en pointillé)

La plus forte baisse concerne la Normandie avec respectivement -28% en 2011 et -19% en 2012 par rapport à la moyenne décennale. La Haute-Normandie est particulièrement touchée avec -79% en 2012 par rapport à la moyenne décennale. En Basse-Normandie, la baisse atteint jusqu'à -47% sur la Sée-Sélune en 2011, bassins où l'on comptabilise pourtant le plus de captures (290 en 2011 contre 546 saumons en 2010).

Au nord de la Bretagne, les captures restent relativement stables ces deux dernières années. En 2012, le sud breton est marqué par une intensification des captures de 21%, et plus spécifiquement sur les bassins de l'Ellé et de l'Aven avec respectivement une progression de 91% et de 46% des prises. Comme à son habitude, le sud assure la majorité des captures bretonnes pour 53% et 62% des prises dans cette région.

Les captures à la ligne du sud-ouest restent inférieures à la moyenne décennale (-29% en 2011 et -35% en 2012).

Les captures professionnelles en zone fluviale sont stables sur la décennie, bien qu'en légère progression sur les dernières années. En zone estuarienne et côtière, elles affichent une hausse de 20% en 2011 par rapport à la moyenne décennale. En 2012, toutes les données n'ont pas été communiquées (données partielles). Les captures 2012 en zones estuarienne et côtière sont donc supérieures aux indications du tableau 1. Aucune information sur la pêche de plaisance côtière n'a été transmise ou recueillie et ne permet d'évaluer la pression de pêche exercée (aucune déclaration).

Tableau 1 : Captures de saumons en 2011 et 2012 et moyenne des 10 dernières années par cours d'eau et par durée de séjour marin. Les données de pêches en zone fluviale sont estimées des déclarations de captures ; celles réalisées en mer et en estuaire sont estimées.

Bassins ou rivières	2011			2012			Moy 10aa
	PHM	1HM	Total	PHM	1HM	Total	
CANCHE	0	3	3	2	4	6	3
AUTHIE	0	1	1	4	3	7	3
Artois-Picardie	0	4	4	6	7	13	6
BRESLE	3	19	22	1	5	6	26
ARQUES	15	2	17	4	2	6	32
TOUQUES	1	4	5	-	-	-	-
VIRE	1	3	4	0	1	1	2
SAIRE	7	10	17	3	8	11	7
SIENNE	27	14	41	32	14	46	57
SEE - SELUNE	142	148	290	134	201	335	318
COUESNON	12	12	24	21	13	34	25
Normandie	208	212	420	195	244	439	543
GOUET	1	0	1	2	1	3	0,3
LEFF	7	13	20	10	9	19	11
TRIEUX	19	22	41	35	30	65	47
JAUDY	5	12	17	11	11	22	10
LEGUER	64	108	172	51	77	128	119
YAR	1	0	1	-	-	-	-
DOURON	4	4	8	3	15	18	26
QUEFFLEUTH	0	1	1	5	1	6	6
PENZE	23	23	46	15	11	26	35
FLECHE	-	-	-	0	1	1	0,4
ABER-ILDU	3	12	15	4	4	8	8
ABER-BENOIT	-	-	-	0	1	1	0
ABER-WRACH	7	9	16	4	1	5	6
ELORN	30	18	48	22	14	36	76
RIV DAULAS	2	1	3	8	3	11	8
AULNE	43	5	48	35	24	59	93
Bretagne Nord	209	228	437	205	203	408	456
GOYEN	13	33	46	17	33	50	53
ODET+JET+STEIR	35	19	54	52	17	69	77
AVEN	37	21	58	26	34	60	41
ELLE+ISOLE+LAITA	75	125	200	150	198	348	182
SCORFF	10	28	38	28	30	58	50
BLAVET	45	46	91	31	41	72	138
KERGROIX	-	-	-	2	0	2	1
Bretagne Sud	215	272	487	306	353	659	545
GAVE OLORON	156	4	160	127	9	136	211
GAVE MAULEON	4	0	4	9	0	9	22
NIVE	5	0	5	9	0	9	5
NIVELLE	-	-	-	0	1	1	2
Sud Ouest	165	4	169	145	10	155	239
Total à la ligne	797	720	1517	857	817	1674	1788
Captures pro en Adour-Gaves en zone :							
- fluviale	203	0	203	150	4	154	173
- estuarienne	-	-	1417	-	-	> 807	1198
- maritime	-	-	-	-	-	-	-
Total pro Sud-Ouest	203	0	1620	150	4	961	-
Total zone fluviale	1000	720	1720	1007	821	1828	-
Total saisons	1000	720	3137	1007	821	2635	-

Des castillons moins présents dans la pêche en zone fluviale

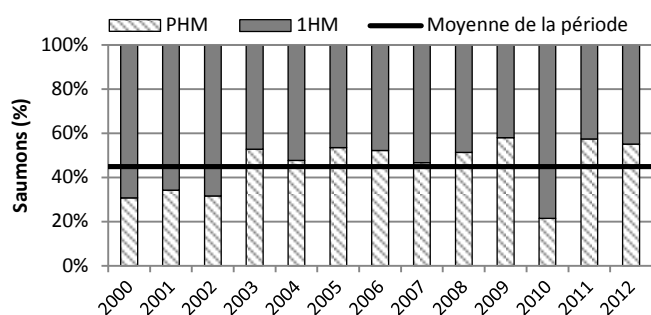


Figure 2 : Proportion des castillons et des saumons de printemps dans les captures annuelles estimées en zone fluviale et la moyenne de la période 2000-2012.

La proportion de castillons et de saumons de printemps dans les captures en zone fluviale varie de manière importante d'une année à l'autre (de 42% à 79% castillons). Selon les estimations, les saumons de printemps ont représenté **57% des captures en zone fluviale en 2011 et 55% en 2012**.

Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne de la période 2000-2012 avec 45% de grands saumons en zone fluviale (figure 2).

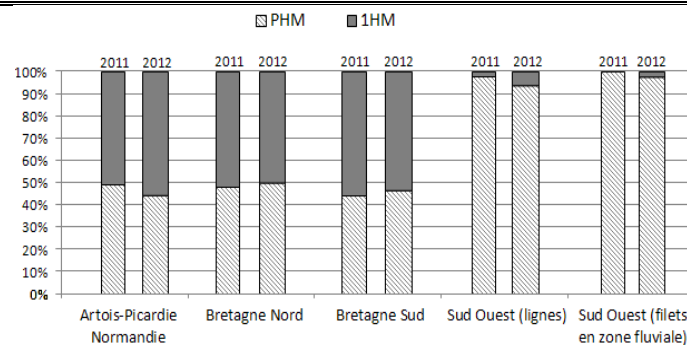


Figure 3 : Nombre de saumons capturés en 2011 et 2012 par grands bassins, par âge marin (1HM, PHM) et par mode de pêche.

Contrairement aux précédentes années, les castillons ont été majoritaires dans les captures bretonnes et dans le nord-ouest (entre 51% et 56% des captures en 2011 et 2012 selon la région concernée) (figure 3).

Les remontées observées sur les rivières « index » (stations de Eu sur la Bresle, de Cerisel sur l'Oir, affluent de la Sélune, du Moulin des Princes sur le Scorff) montrent également une part plus importante de castillons.

Un retour des grands saumons dans les captures de 2012

Les lectures d'écaillés montrent qu'en 2011, les 1549 captures déclarées en zone fluviale comportaient 827 (53%) saumons de deux hivers de mer et 13 (0,8%) de trois hivers marins. Pour la saison 2012, sur les 1769 déclarations de captures, 808 (46%) poissons étaient âgés de deux hivers marins et 93 (5%) de trois hivers de mer. La saison 2011 demeure dans la tendance de la dernière décennie alors que 2012 affiche un net retour des 3HM dans les captures (figure 4).

Comme observé ces dernières années, la majorité des saumons de trois hivers de mer a été capturée en Adour-Gaves et plus précisément sur le Gave d'Oloron. D'ailleurs, les dix plus gros poissons pêchés à la ligne (7 à 10kg en 2011 et 8 à 11,3kg en 2012), essentiellement des saumons 3HM, proviennent majoritairement des Gaves (85% en 2011 et 53% en 2012). Cette composante du stock reste donc une particularité des bassins du sud-ouest.

La saison 2012 marque une recrudescence des trois hivers de mer sur l'ensemble du territoire. Le sud-ouest voit ces effectifs doubler tandis qu'en Bretagne et en Artois-Picardie Normandie, on passe d'une moyenne d'un poisson à une vingtaine.

Cette cohorte, particulièrement abondante, a également bénéficié d'une meilleure survie marine, comme le montre les résultats des captures interannuelles. En effet, si l'on observe ces dernières années (figure 2) :

- en 2010, les castillons (1 hiver marin) étaient très présents dans les captures (1496 castillons soit +37% par rapport à la moyenne décennale),
- en 2011, les saumons de 2 hivers de mer étaient majoritaires (57,4%),
- 2012 est marqué par le retour des 3 hivers marins.

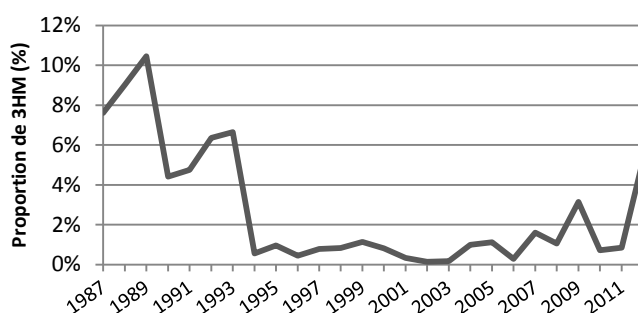


Figure 4 : Proportion des saumons de trois hivers marins dans les captures déclarées en zone fluviale depuis 1987

Des saumons cependant de plus en plus petits

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de saumon atlantique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la taille.

D'après les informations fournies sur les déclarations de captures reçues depuis 1987 au Centre National d'Interprétation des Captures de Salmonidés migrateurs, la taille des saumons est différente d'une région à l'autre (figure 5).

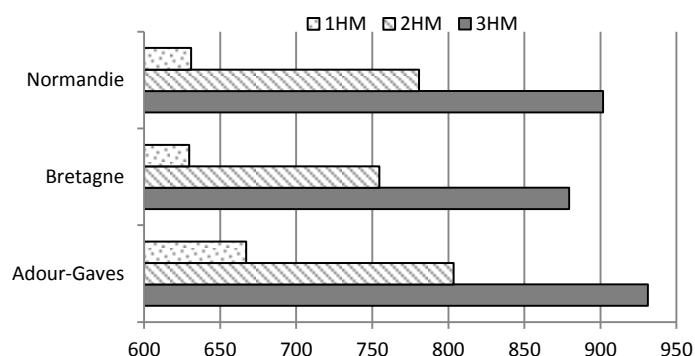


Figure 5 : Taille moyenne des saumons déclarés par région hydrographique et par âge marin

Comme rappelé dans l'analyse des captures 2012, les plus grands saumons se trouvent en Adour - Gaves, avec une taille moyenne supérieure à la Bretagne et au nord-ouest pour tout âge marin (figure 6).

A l'inverse, la Bretagne accueille les plus petits saumons de France : ces saumons font de 3 à 5 cm de moins que ceux du Sud-Ouest selon l'âge marin observé.

En Normandie, les tailles moyennes sont intermédiaires par rapport au reste de la France avec une différence de 2 à 3 cm selon les régions comparées. Toutefois, les tailles bas-normandes sont plus proches de celles observées en Bretagne alors qu'en Haute-Normandie, les saumons sont légèrement plus grands que pour ces régions.

Ces observations sont en phase avec la différenciation génétique régionale, mise en évidence par Perrier (2010) (figure 6).

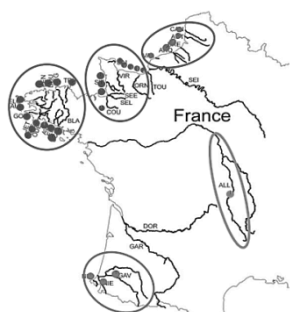


Figure 6 : Différenciation génétique sur les populations françaises de saumon atlantique (C. Perrier, INRA 2010)

La taille des poissons a significativement évolué dans le temps : si nous observons la population du sud-ouest, les saumons ont perdu de 2 à 3 cm pour les castillons et les petits saumons de printemps (2HM). La baisse est encore plus importante sur les 3 hivers de mer avec une perte d'environ 5cm (figure 7).

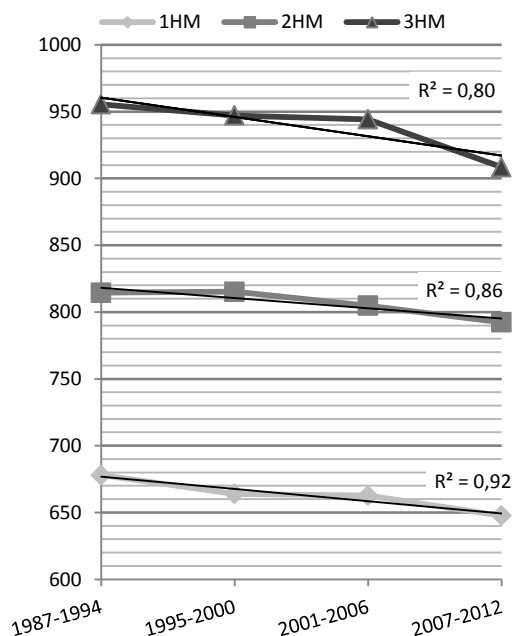


Figure 7 : Evolution des tailles moyennes des saumons capturés en Adour-Gaves depuis 1987

Ces observations sont générales à l'ensemble du territoire. La thèse de Guillaume Bal à l'INRA en 2011, sur l'évolution des populations françaises du saumon atlantique et sur le changement climatique, s'est intéressée en partie à l'évolution :

- des caractéristiques biométriques,
- de la date de retour des saumons en eau douce.

Les résultats ont mis en évidence une baisse de la taille (de 2 à 3 cm) mais surtout du poids des géniteurs au cours des 25 dernières années, accompagnée d'un retard dans les dates d'entrée dans nos cours d'eau français. Cette évolution de la migration est plus marquée pour les castillons que pour les grands saumons.

L'ensemble des résultats, additionné à la disparition progressive des saumons de plusieurs hivers de mer, suggère une réponse adaptative des populations de saumon face aux changements des conditions de croissance en mer, sans doute liés au réchauffement climatique.

Consommation des Totaux Autorisés de Captures (TAC) – Bilan des saisons 2011 et 2012

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons (depuis 1996) et du bassin Seine Normandie (depuis 1998 pour la Basse-Normandie et plus récemment en 2010 pour la Haute-Normandie) ont adopté un mode de gestion de pêche des saumons basé sur un Total Autorisé de Captures (TAC). Ce TAC, défini par bassin, est calculé sur la base de surface d'habitats favorables à la croissance des juvéniles de saumons ou tacons, et la capacité d'accueil de ces mêmes habitats. Il est fixé de façon à préserver en fin de saison de pêche un contingent de géniteurs suffisant (cible d'échappement) pour garantir à long terme le renouvellement optimal des populations.

Depuis 2000, des TAC spécifiques de saumon de printemps par bassin ont été institués afin de modérer les prélèvements sur cette frange sensible de la population de saumons en déclin.

Comme depuis 2008, les TAC provisoires, fixés en début de saison, ont été diminués de 33% pour les cours d'eau bretons au premier juillet en 2011 et 2012. En effet, à cette date, les captures indiquaient une remontée de saumons adultes inférieure à la moyenne justifiant ce réajustement des TAC à la baisse pour le reste de la saison de pêche.

Les figures 9 et 10 illustrent la consommation des TAC révisés (de saumons de printemps ou PHM et globaux) en fin de saison de pêche et les fermetures anticipées de pêche.

♦ Consommation des TAC en 2011

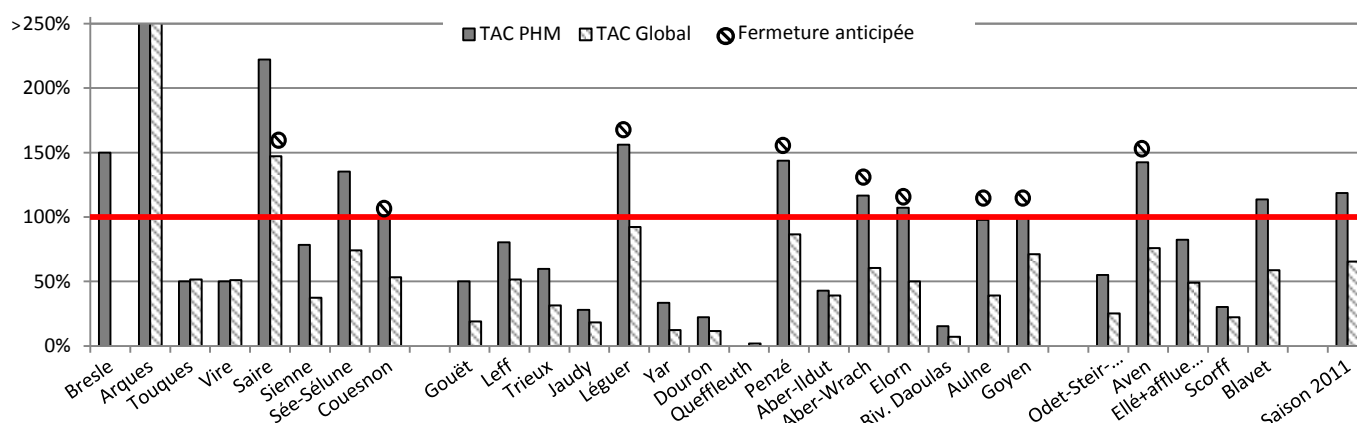


Figure 8 : Consommation des TAC des rivières de Bretagne et de Normandie en 2011

En 2011, la **consommation du TAC global** sur l'ensemble des cours d'eau atteint **50,4%**, avec 45% en Bretagne et 70% en Normandie (figure 8).

Des dépassements de TAC global sont survenus sur l'Arques (345%) et la Saire (147%). Ces rivières aux TAC très faibles en nombre de poissons, ont subi des captures rapprochées en été (57%, soit seulement 4 saumons en juin sur l'Arques et 71%, soit 10 saumons en juillet pour la Saire). Une fermeture de la pêche pour atteinte du TAC global a été appliquée le 11 août sur la Saire.

Sur les autres cours d'eau soumis à une gestion par TAC, ceux-ci ont été modérément consommés (<60% de consommation du TAC global), à l'exception cependant du Léguer (92%), la Penzé (86%), l'Aven (76%), la Sée-Sélune (74%) et le Goyen (71%).

Le **TAC saumon de printemps (TAC PHM)** a quasiment été consommé dans l'ensemble (**94%**) avec des dépassements néanmoins évalués sur :

- la Bresle (150%)
- l'Arques (758%),
- la Saire (222%),
- la Sée-Sélune (135%),
- le Léguer (156%),
- la Penzé (144%),
- l'Aber-Wrach (117%),
- l'Elorn (107%),
- l'Aven (142%)
- le Blavet (114%).

Des fermetures anticipées ont donc été appliquées sur le Couesnon, l'Elorn, l'Aulne (26 avril), la Penzé, le Goyen, l'Aven (18 mai), le Léguer (06 juin) et l'Aber-Wrach (10 juin).

Ces dépassements sont le résultat de plusieurs facteurs:

- de nombreuses captures sur ces bassins sur une fenêtre de temps courte,
- des déclarations tardives,
- une sous-déclaration importante et inacceptable sur certains bassins ou s'aggravant sur d'autres.

De plus, des cours d'eau où le TAC PHM est très faible avec 2 poissons, comme l'Arques, la Bresle ou le Gouët, peuvent rapidement subir des dépassements importants (l'Arques a une consommation du TAC PHM de 758% soit seulement 15 saumons de printemps).

♦ Consommation des TAC en 2012

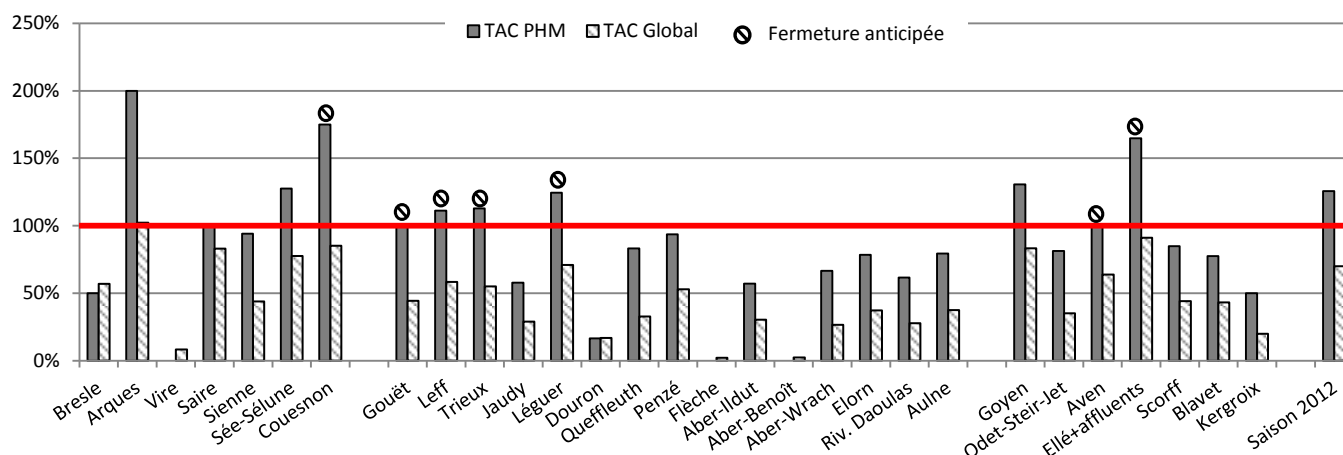


Figure 9 : Consommation des TAC sur les rivières bretonnes et normandes en 2012

En 2012, la **consommation du TAC global** sur l'ensemble des cours d'eau a atteint **56%**, avec 52% en Bretagne et 70% en Normandie (figure 9).

Un seul léger dépassement est à noter sur l'Arques (102%) induit par un petit TAC et des déclarations tardives. Les TAC des autres cours d'eau ont été raisonnablement consommés. Seulement 6 rivières ont vu leur TAC global être consommé à plus de 70%, avec en Normandie, la Saire (83%), la Sée-Sélune (78%) et le Couesnon (85%) et en Bretagne, l'Ellé (91%), le Goyen (83%) et le Léguer (71%). Ces fortes consommations sont principalement dues à d'intenses captures de saumons de printemps, entraînant des forts dépassements du TAC saumon de printemps.

Concernant le **TAC saumon de printemps**, ce dernier a été **entièrement consommé (104%)** sur l'ensemble du

territoire, à raison de 98% en Bretagne et de 122% en Normandie A la suite d'importantes captures en mai-juin et de déclarations différées, de nombreux dépassements, souvent conséquents, et des mesures de fermeture anticipée sont survenus en 2012 sur :

- L'Arques (200%),
- La Sée-Sélune (128%),
- Le Couesnon (175%),
- Le Leff (111%), fermé le 23 mai,
- Le Trieux (113%), fermé le 6 juin,
- Le Léguer (124%), fermé le 23 avril,
- Le Goyen (131%),
- L'Ellé (165%), fermé le 9 mai.

Des fermetures anticipées de la pêche ont été également appliquées sur le Gouët (03 mai) et l'Aven (10 mai) qui ont permis de limiter des prises supplémentaires sur ces cours d'eau (consommation du TAC PHM à 100%) (figure 9).

Des effectifs de pêcheurs aux lignes en progression

Les prescriptions particulières liées à la pratique de la pêche du saumon à la ligne en zone fluviale, obligent les pêcheurs à déclarer leurs captures depuis 1987. A partir de 2000, les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont été regroupées en une taxe unique "migrateurs". L'identification et la caractérisation des effectifs de pêcheurs de saumons sont donc difficilement estimées à partir de cette date.

Leur nombre a diminué d'un facteur 3 jusqu'au milieu des années 1990 et s'est stabilisé à compter de 1998 (figure 10). Le nombre de pêcheurs de saumon est estimé via la carte d'enregistrement des pêcheurs à **2540 en 2011** et à **2799 en 2012**. Ces effectifs marquent une légère reprise des ventes

(respectivement +14% et +26%) par rapport à la dernière décennie qui stagnait autour de 2220 pêcheurs de saumon. Cette évolution est sans doute à mettre en lien avec la baisse conséquente du montant de cette taxe en 2007.

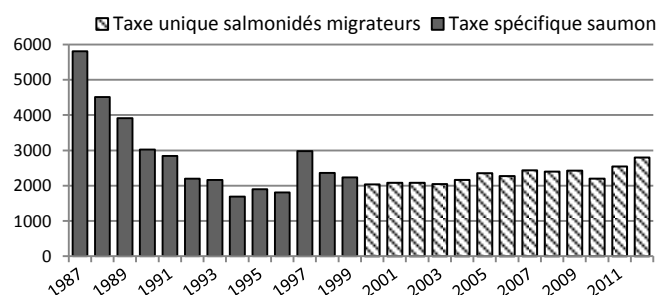


Figure 10 : Ventes des taxes spécifiques au saumon et des taxes salmonidés migrateurs estimées pour la pêche du saumon

La pêche du saumon au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1995, exception faite de la saison 1998, rapporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des salmonidés migrateurs.

A partir de 2000, le nombre de pêcheurs participant à ces suivis a diminué de moitié pour se stabiliser à une centaine de carnets retournés. Toutefois, ces dernières années, ce chiffre tend à diminuer pour atteindre en 2011 et 2012 les plus mauvaises participations historiques (respectivement 45 et 56 carnets retournés).

Le nombre de captures par pêcheur tenant un carnet de pêche varie de 0,7 à 2,4 saumons, avec les valeurs les plus élevées pour les premières années du suivi. A partir de 1997, ce chiffre se stabilise autour d'un saumon par pêcheur, avec une tendance à l'amélioration ces trois dernières années.

Malgré une baisse de la participation, les pêcheurs remplissant un carnet ont un meilleur rendement de pêche qu'au niveau national, avec 1,5 poisson par pêcheur contre 0,6 pour l'ensemble des pêcheurs ces deux dernières années (figure 11).

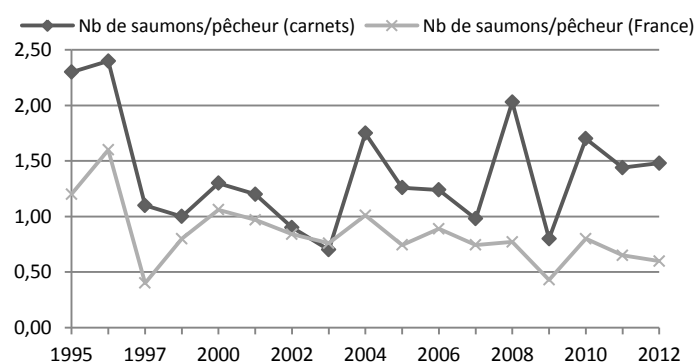


Figure 11 : Nombre moyen de captures depuis 1995

De plus, la moitié des pêcheurs participant au suivi ne réalise aucune capture (de 38% à 63% de bredouilles ces dix dernières années) alors qu'au niveau national, on avoisine les 75% d'absences de captures.

Les pêcheurs participant au suivi semblent donc plus performants, fournissent probablement un meilleur effort de pêche, sans doute parce que plus passionnés

et investis dans le suivi des salmonidés que l'ensemble des pêcheurs.

La proportion de saumons capturés et remis à l'eau varie fortement d'une année sur l'autre (de 6% à 44%). Ces deux dernières années restent proche de la moyenne avec 20% et 14% de saumons relâchés en 2011 et 2012.

Le nombre de sorties annuelles par pêcheur et leur durée, en moyenne 27 sorties de 4 heures, varient peu ces dix dernières années, hormis en 2011 où le nombre de sorties a progressé de 23% (figure 12).

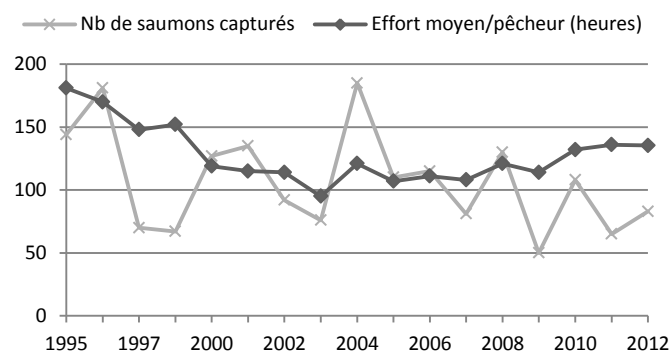


Figure 12 : Effort moyen par pêcheur et leur nombre total de captures de saumon

En 2011 et 2012, les temps moyens de pêche restent proches de la moyenne observée ces dix dernières années, avec 91h pour l'ensemble de la saison. Ce dernier fluctue d'une année et même d'un mois à l'autre, lié aux conditions climatiques et hydrologiques du moment. Ainsi, la capture d'un saumon de printemps (mars à mai) est environ 2 fois plus longue que celle d'un castillon (juin à octobre) (figure 13).

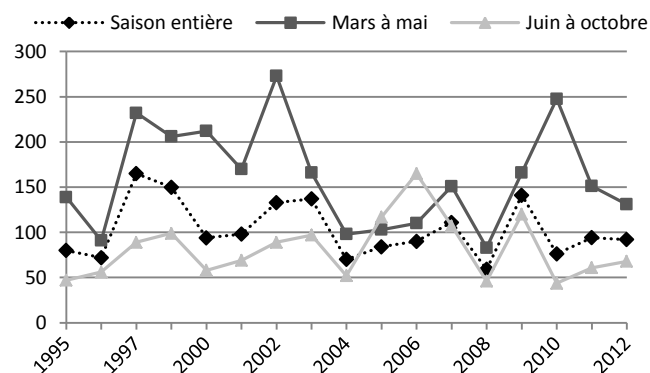


Figure 13 : Temps de pêche (en heures) nécessaire pour capturer un saumon